

INTERGLOBAL

ITALIE

Le racisme tue et ne se cache plus

Domiziana Gioia

En Italie, une série de faits divers, un hommage rendu par Meloni à un ancien fasciste ou encore un nauséabond débat sur la « remigration » témoignent, ces derniers mois, d'un racisme décomplexé qui atteint toutes les couches de la société.

Au cours des derniers mois, l'Italie a connu une série d'épisodes qui, pris dans leur ensemble, dressent un tableau complexe et, à certains égards, inquiétant des relations du pays avec les personnes immigrées noires et/ou musulmanes. Il ne s'agit ni de cas isolés, ni d'un phénomène pouvant être réduit à une cause unique. Il y a la violence de rue perpétrée par de très jeunes gens, il y a l'exploitation systémique dans les champs, il y a la rhétorique politique qui banalise les préjugés, mais il y a aussi la réaction d'une partie de la société civile qui s'est opposée, souvent en silence, à ces dynamiques. Passer en revue ces épisodes aide à comprendre à quel point le racisme en Italie n'est pas un problème marginal, mais qu'il traverse les institutions, la politique, le marché du travail et la vie quotidienne.

Bologne : décès suspect lors d'une intervention policière

Dimanche 19 juillet, dans le quartier populaire du Pilastro à Bologne, Abderrahim Fakir, un homme de 41 ans d'origine marocaine et arrivé en Italie à l'âge de 7 ans, est décédé alors qu'il était immobilisé au sol par deux agents de police, sous les yeux d'ambulanciers et de quelques riverains. Une vidéo, filmée par un habitant et diffusée par la famille, montre l'homme allongé sur le ventre, immobilisé au niveau du dos et des jambes, alors qu'il crie et appelle à l'aide pendant plus de deux minutes avant de cesser de bouger. Le parquet a ouvert une enquête et ordonné une autopsie. On ignore encore si l'homme souffrait d'antécédents cardiaques ou respiratoires. Sa sœur a accusé la police de l'avoir tué et le soir même, environ 300 personnes se sont réunies lors d'un rassemblement spontané. Le maire Matteo Lepore a pour sa part appelé à une manifestation citoyenne pour demander des éclaircissements.

Le parquet de Bologne a confirmé avoir ouvert une enquête sur la mort de Fakir pour homicide involontaire, en appliquant pour la première fois le « bouclier pénal », la disposition in-

troducte par le gouvernement Meloni dans le décret sur la sécurité : les deux policiers et les quatre ambulanciers qui sont intervenus n'ont pas été inscrits au registre des personnes mises en examen, mais dans le registre spécifique prévu lorsqu'un motif de justification, tel que la légitime défense, est susceptible d'être invoquée. Le parquet a précisé que l'enquête tiendra également compte de séquences vidéos plus complètes, y compris celles des caméras corporelles (bodycam) des agents, et qu'elle vise à reconstituer le déroulement et les causes du décès, notamment par le biais d'expertises médico-légales. D'après les premières constatations, les agents auraient signalé au service d'urgence un homme en « crise psychiatrique ».

L'avocate de Fakir, Barbara Spinelli, qui l'accompagnait dans ses démarches pour le renouvellement de son titre de séjour, s'est également exprimée. Elle le décrit comme une personne respectueuse, qui avait développé ces derniers mois une crainte infondée d'être expulsé d'Italie, liée à l'entrée en vigueur du nouveau Pacte européen sur la migration, alors qu'il disposait de tous les documents en règle.

Tarente : le meurtre de Bakari et l'indifférence qui tue deux fois

Le 9 mai 2026, dans la vieille ville de Tarente, un groupe de très jeunes gens a agressé à coups de pied et de poing Bakari Sako, un homme de 35 ans, originaire du Mali, qui travaillait comme ouvrier agricole et qui, ce matin-là, se rendait à la gare pour rejoindre la campagne. Le jeune homme qui l'a poignardé à trois reprises à l'abdomen et au flanc n'avait que quinze ans. Bakari, mortellement blessé, a cherché refuge dans un bar : le propriétaire de l'établissement l'aurait mis à la porte sans prévenir les forces de l'ordre, le laissant se vider de son sang à l'extérieur.

Le propriétaire du bar a ensuite fait l'objet d'une enquête pour complicité au profit de l'un des interpellés, un jeune homme de vingt-deux ans. L'enquête a également conduit à l'interpellation de six personnes, dont quatre mineurs âgés de quinze à seize ans et deux jeunes majeurs, tous accusés d'homicide volontaire. La préfecture de police a par ailleurs ordonné la suspension pour soixante jours de la licence du bar, après avoir constaté

que des individus ayant des antécédents pour des délits graves y avaient été identifiés à plusieurs reprises.

Ce qui frappe, au-delà du déroulement de l'agression, c'est précisément le comportement de ceux qui auraient pu sauver une vie et ne l'ont pas fait. Ce n'est pas seulement la violence d'un « baby gang » qui est mise en cause, mais un contexte plus large dans lequel la vie d'un migrant, blessé à mort devant un établissement public, n'a pas donné lieu à une intervention immédiate.

Modène : la rhétorique anti-migrant-es se heurte à la réalité

Une semaine plus tard, le 16 mai 2026, un autre incident a relancé le débat public, mais cette fois-ci en renversant le discours dominant. À Modène, un homme de 31 ans d'origine marocaine, Salim El Koudri, a percuté avec sa voiture un groupe de piétons dans le centre-ville, blessant huit personnes, avant d'être maîtrisé par un groupe de simples citoyens. L'enquête aurait ensuite écarté la piste terroriste, s'orientant vers un grave trouble psychiatrique chez l'agresseur.

Dans les heures qui ont suivi l'attaque, dès que les premières informations sur l'identité de l'agresseur ont été connues, certains responsables politiques d'extrême droite ont relancé leurs prises de position contre l'accueil sans discernement et en faveur d'expulsions généralisées, allant jusqu'à invoquer la « remigration ». Quelques heures plus tard, cependant, un détail est apparu qui a complètement bouleversé le récit : parmi les personnes qui ont risqué leur vie pour maîtriser l'agresseur, il n'y avait pas seulement des Italiens, mais aussi deux citoyens égyptiens, un maçon de 56 ans et son fils de 20 ans, ainsi que des commerçants pakistanais du quartier. Interrogé par les journalistes, l'homme a raconté avoir agi par instinct avec son fils.

L'épisode de Modène est intéressant précisément en raison du contraste qu'il suscite : d'un côté, la réaction impulsive d'une certaine classe politique, prête à interpréter chaque fait divers à travers le prisme de l'origine de l'agresseur lorsque celui-ci est étranger ; de l'autre, la réalité d'une communauté qui, face au danger, a réagi sans distinction de nationalité. Ce cas montre comment les préjugés se construisent souvent avant

même que les faits ne soient établis et comment la réalité, lorsqu'elle se révèle dans toute sa complexité, peut démentir publiquement les discours les plus toxiques.

Latina : la mort de Satnam Singh et l'exploitation invisible

Si les incidents de Tarente et de Modène concernent des violences physiques directes, le cas de Satnam Singh met en lumière une autre forme de racisme, plus structurelle : celle de l'exploitation des travailleur-euses migrant-es dans les champs. Ce 8 juillet, le tribunal de Latina a condamné en première instance à seize ans d'emprisonnement Antonello Lovato, propriétaire de l'exploitation agricole Agrilovato à Borgo Santa Maria, pour la mort de Singh, un ouvrier agricole indien de 31 ans, qui travaillait au noir dans ses champs.

Le 19 juin 2024, Singh s'était retrouvé coincé dans une machine servant à enrouler le film plastique des serres, qui lui avait sectionné un bras et causé plusieurs fractures aux jambes. Au lieu de lui porter secours, Lovato l'avait chargé dans une camionnette, avait placé le bras sectionné dans une caisse de fruits et l'avait déposé devant chez lui. Un collègue de travail avait ensuite appelé une syndicaliste pour demander de l'aide : lorsque les secours sont arrivés, plus d'une heure et demie s'était écoulée, et Singh, transporté par hélicoptère à l'hôpital San Camillo de Rome, est décédé deux jours plus tard. Le tribunal a retenu les faits d'homicide volontaire avec intention éventuelle : Lovato n'aurait pas directement souhaité la mort du travailleur, mais aurait accepté le risque que ses actes la provoquent.

Le procès a mis en lumière un contexte d'exploitation systémique : selon un inspecteur des carabinieri, le jour de l'accident, seuls deux salariés de l'entreprise étaient officiellement embauchés, tandis que les autres, dont Singh, travaillaient au noir. Une procédure parallèle est en cours à l'encontre de Lovato pour intermédiation illicite et exploitation du travail, les ouvriers agricoles étant, selon l'accusation, payés 5,50 euros de l'heure. Le cas de Satnam Singh est devenu un symbole national de la condition des travailleur-euses étranger-ères dans l'agriculture du Bas-Latium et au-delà : un système dans lequel l'invisi-

Lors d'une manifestation
antiraciste à Turin, en 2020.



PHOTO : MARCO ALLASIO/PEXELS

bilité juridique (l'absence de contrat régulier et de titre de séjour) se traduit par une invisibilité humaine, au point qu'un homme mortellement blessé est traité comme un fardeau dont il faut se débarrasser plutôt que comme une personne à sauver. Le racisme ne se manifeste pas toujours par un acte de violence explicite : il peut se nicher dans un système économique qui considère les étranger·ères comme une main-d'œuvre bon marché, dépourvue de droits réels, dont la vie vaut moins que celle d'un travailleur en situation régulière.

La mémoire collective : Meloni et Almirante

Si les faits divers témoignent du racisme dans sa dimension la plus immédiate, un autre type de signal émane sur le plan symbolique et politique. Le 22 mai dernier, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Giorgio Almirante, secrétaire historique du Mouvement social italien (parti politique italien d'inspiration néofasciste fondé en 1946, qui a repris l'héritage du Parti fasciste républicain), la présidente du Conseil, Giorgia Meloni, a tenu à lui rendre hommage publiquement sur les réseaux sociaux, évoquant une figure qui a profondément marqué l'histoire de la droite italienne. Elle a souligné la continuité entre ce parcours politique et celui de Fratelli d'Italia, rappelée également par le symbole de la flamme tricolore toujours présent dans le logo du parti.

Ce geste a suscité la réaction du Partito Democratico, qui a rappelé que cette continuité, revendiquée par Meloni, trouve ses racines dans le parcours politique d'Almirante, qui a débuté par la direction de la revue « La difesa della razza ». Entre 1938 et 1943, cette publication avait soutenu les lois raciales fascistes, avant de se rallier à la République de Salò puis d'alimenter l'extrémisme néofasciste de l'après-guerre.

Cette commémoration inhabituelle, qui ne s'était jamais produite au cours des 80 ans d'existence de la

République antifasciste issue de la résistance, montre que la mémoire historique du racisme d'État, celui des lois raciales de 1938, n'est en aucun cas un chapitre clos du débat public italien, mais continue d'être source de confrontation et de revendications identitaires. La manière dont les institutions choisissent de se souvenir (ou de ne pas se souvenir, ou de se souvenir de manière sélective) de certaines figures historiques n'est jamais un fait neutre : elle contribue à définir quelles idées sont légitimées et lesquelles restent en marge du débat public.

Vannacci : la normalisation du vocabulaire raciste

La dernière pièce de ce puzzle concerne le domaine le plus explicitement politique et idéologique. En mars dernier, le général Roberto Vannacci a fondé un nouveau parti, Futuro Nazionale, qui vient s'ajouter au paysage de l'extrême droite italienne. Parmi ses traits caractéristiques, on trouve des références explicites au fascisme, l'éloge de la X Mas (la formation militaire de la République de Salò) et surtout la place centrale accordée au concept de « remigration », terme par lequel la droite identitaire européenne désigne les politiques d'expulsion et de

rapatriement forcé des étranger·ères, même ceux et celles qui résident légalement sur le territoire.

Le général a affirmé à plusieurs reprises l'existence d'un lien direct entre immigration et délinquance, allant jusqu'à citer de manière déformée la Déclaration universelle des droits de l'homme pour justifier des politiques de rapatriement forcé, comme s'il s'agissait d'un droit des étranger·ères plutôt que d'un acte coercitif de l'État. Il s'agit d'une instrumentalisation spéculative d'un texte international sur les droits de l'homme pour légitimer, paradoxalement, leur négation.

L'émergence de formations telles que Futuro Nazionale, qui, selon les sondages, dépasse les 6 % des intentions de vote, montre que l'acceptabilité par l'opinion publique d'un discours ouvertement discriminatoire ne cesse de croître, sans que cela ne suscite de réactions proportionnées au sein du débat public. Des expressions telles que « remigration », qui, il y a encore quelques années, auraient été reléguées aux marges les plus extrêmes du discours politique, font aujourd'hui leur apparition dans le vocabulaire d'un parti qui se présentera aux élections législatives de l'année prochaine.

Un fil conducteur relie ces épisodes

Mis en parallèle, ces épisodes révèlent différentes facettes d'un même phénomène. À Tarente, le racisme se manifeste sous la forme d'une violence physique directe, aggravée par la complicité avec les assassins par celui qui aurait pu sauver une vie. À Modène, il se manifeste sous la forme d'un préjugé anticipé, démenti dans les faits par le comportement d'une communauté qui a réagi avec solidarité, indépendamment des nationalités concernées. À Latina, il se manifeste sous la forme d'une exploitation économique structurelle, où la vie d'un·e sans papiers vaut bien moins que celle d'un·e salarié·e en règle. Dans l'hommage à Giorgio Almirante, il se manifeste par l'effacement et la revendication de la mémoire historique du racisme d'État. Avec Roberto Vannacci, il se manifeste par la normalisation politique d'un langage autrefois relégué à la marge.

Ce sont des épisodes qui se produisent dans des contextes différents, mais qui partagent un dénominateur commun : la difficulté de l'Italie contemporaine à assumer pleinement son histoire et sa composition sociale, qui est vouée à devenir de plus en plus multiethnique.